



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

---

## Office fédéral de la santé publique OFSP

---

### Newsletter FPT 3/15

**La Newsletter FPT rend compte des derniers projets financés par le Fonds de prévention du tabagisme, des enseignements tirés des projets terminés et d'autres actualités concernant le Fonds.**

### Sommaire

[Nouveautés concernant les demandes et le suivi des projets](#)

[Deux projets de recherche récents améliorent notre compréhension des risques et des chances relatifs à la cigarette électronique](#)

[Nouveaux projets dans la banque de données](#)

[Rapports finaux et rapports d'évaluation](#)

[Prochaine échéance pour le dépôt des demandes](#)

---

### Nouveautés concernant les demandes et le suivi des projets



Le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) a décidé de remanier les procédures et les outils inhérents au dépôt des demandes et au suivi des projets, l'objectif étant de simplifier les procédures pour toutes les parties prenantes et de se recentrer de façon pragmatique sur la prévention. Le FPT a déjà entrepris certains changements au cours des derniers mois ; d'autres adaptations suivront. Voici un aperçu de la

situation :

#### **Six dates annuelles pour le dépôt des demandes, au lieu de trois**

Le FPT a doublé le nombre d'échéances pour le dépôt des nouvelles demandes. Cela permet aux requérants de planifier leurs projets avec davantage de souplesse et à plus court terme.

#### **Délai de réponse plus rapide après le dépôt de la demande**

A partir de 2016, les requérants recevront une décision écrite en règle générale dans les neuf à dix semaines suivant le délai fixé pour le dépôt des demandes.

Les demandes doivent au préalable avoir fait l'objet d'une analyse de financement et stratégique ou d'un entretien de bilan (cf. ci-dessous).

#### **Analyse de financement et stratégique (pour les nouveaux projets)**

Les nouveaux projets pour lesquels une demande de financement est déposée auprès du FPT sont, au préalable, obligatoirement soumis à une analyse de financement et stratégique. Pour ce faire, les requérants décrivent leur idée de projet (trois pages maximum). Le feedback du FPT leur permet d'estimer en amont les chances que leur demande soit approuvée et diminue la probabilité qu'elle ne soit rejetée ou acceptée sous conditions.

L'analyse doit se dérouler avant la date butoir choisie afin que le FPT puisse traiter la demande dans un délai suffisant.

#### **Entretiens intermédiaires et évaluations du pilotage**

Des entretiens intermédiaires et des évaluations du pilotage sont régulièrement menés dans le cadre des programmes cantonaux de prévention du tabagisme et des mandats ayant fait l'objet d'un appel d'offres. Désormais, les collaborateurs du FPT se tiendront, une fois par an, à la disposition des responsables des projets de prévention pour discuter du déroulement de leur projet ou de thèmes spécifiques.

### Entretiens de bilan (pour les projets en cours)

Dorénavant, pour les projets en cours, un entretien de bilan sera organisé généralement six à dix mois avant leur terme. A ce stade, le service évaluera en collaboration avec les responsables le déroulement du projet, les résultats atteints, les expériences ainsi que les éventuels résultats d'évaluation. L'entretien de bilan fait également office d'analyse de financement et stratégique durant lequel la poursuite du projet pourra être envisagée et les délais correspondants planifiés.

### Perspectives

Ces prochains mois, le FPT prévoit de procéder à d'autres changements ; nous vous en informerons en temps voulu sur notre site internet et via la newsletter.

Si vous avez des questions concernant ces changements, n'hésitez pas à vous adresser directement à nous.

✉ [E-mail FPT](#)

---

[début de la page](#)

---

## Deux projets de recherche récents améliorent notre compréhension des risques et des chances relatifs à la cigarette électronique



Deux projets de recherche récemment financés par le FPT apportent un éclairage intéressant sur les risques et le potentiel de la cigarette électronique pour la prévention du tabagisme.

Le projet de l'équipe de Jean-François Etter (Institut de santé globale - UNIGE) a mis en évidence que le nombre de fumeurs qui avaient arrêté de consommer du tabac après 12 mois de vapotage était de 46% et que seulement 6% des ex-fumeurs avaient rechuté. D'autre part, le niveau de dépendance à la nicotine chez les vapoteurs était semblable à celui occasionné par la gomme à la nicotine. Les articles publiés sont disponibles ici:

✉ [Cigarettes électroniques : taux de nicotine, potentiel addictif, utilisation et efficacité comme méthode de désaccoutumance](#)

Une étude qualitative de l'équipe de Joan-Carles Suris (IUMSP - CHUV) portant sur les opinions de jeunes non-fumeurs, fumeurs et vapoteurs romands (groupes focus) a révélé que la cigarette électronique pouvait être attractive auprès des jeunes et représenter pour certain-e-s une initiation au tabagisme. Aussi, elle est jugée inefficace dans l'arrêt du tabagisme pour ce groupe particulier. Parmi les recommandations des auteurs figure ainsi l'interdiction de la vente de ces produits aux mineurs et de leur publicité. Le rapport de recherche est disponible ici:

✉ [Une étude qualitative sur l'usage des cigarettes électroniques \(e-cigarettes\) chez les jeunes](#)

---

[début de la page](#)

---

## Nouveaux projets dans la banque de données

Depuis la dernière newsletter, le Fonds a rajouté quatre projets rattachés à un programme cantonal de prévention du tabagisme et qui sont financés, totalement ou en partie, par le FPT (projets dits de type III). Il vous suffit de cliquer sur le titre du projet pour en obtenir un bref descriptif. Chaque responsable de projet est à votre disposition pour fournir de plus amples informations. Leurs adresses se trouvent sur les pages des projets correspondants.

[Rechercher des projets - banque de données](#)

---

✉ [Tabagisme et dépendance à la nicotine : prévention dans les pharmacies](#)



Dans le cadre du programme cantonal de prévention du tabagisme 2015-2018 de Bâle-Campagne, les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ont lancé un vaste projet impliquant les associations de pharmaciens des deux cantons.

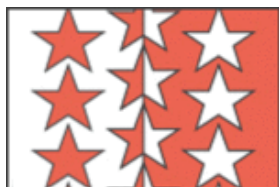
---

### [Formation des multiplicateurs et multiplicatrices dans le canton de Fribourg](#)



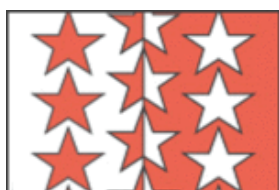
Ce projet du CIPRET Fribourg vise à augmenter le nombre de multiplicateurs/multiplicatrices et relais des messages de prévention du tabagisme, d'aide à l'arrêt ou de protection contre la fumée passive. Le projet fait partie du programme de prévention du tabagisme 2014-2017 du canton de Fribourg.

### [Quiz « Je gère »](#)



Avec le Quiz « Je gère », « Addiction Valais / Sucht Wallis », Promotion Santé Valais et le CIPRET Valais ont pour objectif de transmettre des informations dans un esprit ludique et participatif aux élèves de 11 à 16 ans du Cycle d'orientation. Il fait partie du Programme valaisan de prévention du tabagisme 2013-2017.

### [Enfance sans fumée](#)



Le CIPRET Valais lance une nouvelle campagne dont l'objectif principal est de protéger les bébés, les enfants d'âge préscolaire et les écoliers des méfaits de la fumée passive. Elle fait partie du Programme valaisan de prévention du tabagisme 2013-2017.

[début de la page](#)

## Rapports finaux et rapports d'évaluation

Tirez des enseignements des autres projets et intégrez-les dans votre propre projet! Veuillez trouver ci-après les liens vers de nouveaux rapports finaux et vers des rapports d'évaluation portant sur des projets en cours.

Vous pouvez aussi à tout moment consulter notre banque de données de projets pour trouver les projets terminés.

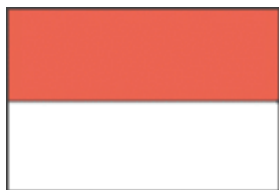
[Rechercher des projets - banque de données](#)

### [Entreprise sans fumée](#)



Ce projet de la Ligue pulmonaire des deux Bâle a soutenu les entreprises pour devenir complètement ou partiellement sans fumée. Le rapport final pour la phase de projet 2010-2014 est disponible en allemand.

### [Programme cantonal de prévention du tabagisme de Soleure 2012-2015](#)



L'Office de la sécurité sociale du canton de Soleure se donne pour objectif, sur mandat du Conseil d'Etat, de dissuader les jeunes de commencer à fumer, de favoriser le sevrage des fumeurs et de protéger les enfants contre le tabagisme passif. Le rapport d'évaluation externe du programme cantonal est disponible en allemand.

### [Programme de prévention du tabagisme 2012-2016 du canton de St-Gall](#)



Dans le cadre de ce programme cantonal, l'Office de prévention en matière de santé du canton de St-Gall vise à réduire la part d'adolescents qui fument et à améliorer l'accès aux offres de sevrage tabagique pour que plus de fumeurs entreprennent un sevrage. Le rapport d'évaluation externe du programme cantonal est disponible en allemand.

---

## Prochaine échéance pour le dépôt des demandes



La prochaine date de dépôt des demandes auprès du FPT sera le **jeudi 21 janvier 2016** (le cachet de la poste fait foi ; remise sous forme électronique également).

[E-mail FPT](#)

---

[début de la page](#)

---

[Retour à vue d'ensemble Newsletter](#)

Dernière mise à jour le: 23.11.2015

---

Office fédéral de la santé publique OFSP

[HONcode](#)

[http://www.bag.admin.ch/tabak\\_praevention/03887/15788/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/tabak_praevention/03887/15788/index.html?lang=fr)

---